

que vous avez déshonorée, c'est vous seule, malgré le coup terrible, la blessure incurable que vous m'avez faite, je suis resté debout ; j'ai grandi par la douleur, je suis aimée, respectée, honorée de tous ceux qui me connaissent, parce qu'ils savent bien que je ne suis et n'ai jamais été coupable. Vous, pauvre folle, qu'avez-vous gagné à cette infamie ? Rien, que le remords de votre infamie même qui vous a rendue méprisante à vos propres yeux. Vous êtes tombée sans espoir de vous relever jamais. Allez Diane ! Continuez contre moi ce que jusqu'à présent vous avez fait, peu m'importe ! Je ne vous hais ni ne vous méprise, je vous pardonne et je vous oublie. Mon esprit plane dans des sphères trop élevées pour qu'il s'abaisse jamais à vous chercher dans les ornières immondes où désormais vous êtes condamnée à vivre !

— Oh ! madame, ne m'accablez pas de cet écrasant dédain ; ne m'écrasez pas sous le poids de cet honneur que toujours vous avez su conserver intact et immaculé. Qu'est votre souffrance, comparée à la mienne ? ~~Croyez-vous donc que mon cœur ne s'est pas brisé avec des douleurs horribles, lorsque j'ai été contrainte à vous faire cet effroyable aveu ?~~ N'excitez pas les passions mauvaises qui bouillonnent dans mon sein. Chassez-moi, mais ne me rabaissez pas davantage à mes propres yeux !

— Je n'ajouterai qu'un mot, Diane. Si quelque jour vous avez besoin de moi, ma main secourable s'étendra encore vers vous.

— Oh ! c'en est trop, madame ! s'écria-t-elle avec un frémissement de rage. Cette pitié méprisante que vous me témoignez me fait au cœur une blessure mortelle. Vous vous hâtez beaucoup, il me semble, de triompher de cet aveu que l'on m'a obligée à vous faire. Oui, fit-elle avec un ricanement sinistre, la trame était bien ourdie ; vos amis sont adroits ; ils sont parvenus à m'amener à vos pieds, à me faire obéir à leurs menaces, mais vous ne songez pas à une chose, madame ; c'est que cet aveu dont vous êtes si fière, demain, je puis le rétracter, car, à part ces deux hommes dont le témoignage est pour moi sans valeur, nous sommes seules ici, madame, bien seules ! ce que je vous ai dit, nulle autre que vous ne l'a entendu. Qui vous croira ? lorsqu'il vous plaira de proclamer bien haut ma lâcheté de ce soir ? Où trouverez-vous des témoins qui affirmeront la vérité de vos paroles ?

— Mes paroles, pauvre enfant, dit la comtesse avec un sourire ; elles n'ont pas besoin d'être affirmées. Je parlerai, cela suffira.

— Peut-être ! fit-elle, les dents serrées.

En ce moment, la tapisserie se souleva et la duchesse de Rohan parut.

— A cas où cela ne suffirait pas, ma mignonne, dit-elle, d'une voix incisive en pénétrant dans la chambre, je serai là, moi, pour en affirmer la vérité.

— Oh ! je suis trahie ! s'écria-t-elle avec un mouvement de rage indicible.

— Trahie ? et pourquoi donc, mignonne ? reprit la duchesse avec hauteur ; de quelle trahison parlez-vous, s'il vous plaît ? Le seul traître ici c'est vous, il me semble ?

— Ah c'est ainsi, reprit-elle, eh bien soit, mes nobles dames, écrasez-moi sous vos pieds, mais songez-y, le ver sur lequel on pose le talon se redresse pour mordre ! puisque nous nous expliquons entre femmes, eh bien, soit jouons cartes sur table. Vous êtes belles, mesdames, mais moi je suis plus jeune et plus belle que vous ; de plus, cette pudeur dont vous vous faites un manteau, je l'ai résolument jetée au vent. Je suis une courtisane, moi ! mes pareilles sont enviées par vous toutes, car avec le poison

enivrant de nos voluptueuses caresses, à vous, mesdames, si fières de votre vertu immaculée, nous enlevons, en nous jouant, quand cela nous plaît, non-seulement vos maris, mais encore vos amants que nous vous renvoyons lorsque nous n'en voulons plus !

En ce moment, la porte du salon s'ouvrit avec fracas et le comte du Luo parut, les regards étincelants, terrible.

— Assez ! misérable, s'écria-t-il d'une voix stridente, c'est trop d'insultes à la fin ! je ne sais qui me retient de vous broyer sous mes pieds. J'ai tout entendu, moi aussi, j'étais là, derrière cette porte, haletant, ne perdant pas un mot de cette affreuse révélation. Oh ! par la mort-Dieu ! je ne sais qui me retient !...

Il dégaina sa dague et la leva sur la jeune fille.

Celle-ci ne fit pas un mouvement pour éviter le coup ; elle tourna la tête à demi vers lui, le fixa avec un regard dans lequel rayonnaient des lueurs étranges, et d'une voix que la passion semblait faire trembloter :

Oh ! tue-moi, tue-moi, Olivier ! lui dit-elle, Quel plus grand bonheur que de mourir de ta main !

Jeanno et la duchesse s'étaient élançées au-devant du comte pour le retenir.

(A CONTINUER).

Commencé le 1er Janvier 1881 — (No. 54.)

INFORMATIONS

Nous expédions cette semaine, comme échantillon, des copies de notre FEUILLETON à différentes personnes qui ne sont pas au nombre de nos abonnés. A ceux qui désireraient prendre un abonnement d'une année, nous sommes en mesure de fournir tous les numéros parus depuis le 1er Janvier dernier. L'abonnement n'est que d'une piastre, payable soit par mandat-poste ou en timbres (autant que possible) de un cent et d'un $\frac{1}{2}$ cent.

Dans quelques semaines nous commencerons la publication d'un autre ouvrage. Inutile d'ajouter qu'il sera très-intéressant.

AUX MAITRES DE POSTE

Chaque semaine nous expédierons un certain nombre d'exemplaires du FEUILLETON ILLUSTRÉ à différents Maîtres de Poste, en les priant d'avance de les distribuer aux personnes de leur localité respective dans le but de faire connaître notre journal, et par là nous procurer quelques souscripteurs. De plus MM. les Maîtres de Poste pourront rétenir la commission accordée aux agents lorsqu'ils nous enverront le montant de ces souscriptions.

A NOS ABONNÉS DE LA VILLE

Dans quelques jours notre agent aura l'honneur de présenter les comptes à nos souscripteurs de la ville. Nous espérons qu'ils s'empresseront de les régler immédiatement afin de lui éviter de nouvelles démarches.

LES EDITEURS.

" LE FEUILLETON ILLUSTRÉ "

PARAIT TOUS LES JEUDIS

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Payable d'avance ou dans le cours des trois premiers mois :
 UN AN..... \$1.00 — SIX MOIS..... \$0.50
 Payable dans le cours des trois derniers mois :
 UN AN..... \$1.50 — SIX MOIS..... \$0.75
 A L'ÉTRANGER: STRICTEMENT D'AVANCE

Aux agents 16 cents la douzaine et 20 par cent sur l'abonnement strictement payable à la fin du mois.

MORNEAU & CIE.,

Boite 1936, B. de P. M

4, Rue St. Jacques